

# L'Égalité Femmes/Hommes en Action(s)...

*La lettre d'information des Droits des Femmes et de l'Égalité dans l'Aube*

## Éditorial

Il est impossible d'aborder cette fin d'année 2009 sans faire référence au 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

En 2008, 156 femmes sont décédées suite à des violences conjugales. Aucun décès n'a été signalé sur l'Aube, mais cela ne signifie pas pour autant que ce fléau ne fait pas de victime.

L'enquête ENVEFF datant de 2000 est sans appel : 1 femme sur 10 déclare avoir été victime de violences conjugales. Chaque année, les associations aubois prennent en charge plus de 200 nouvelles victimes.

Il y a quelques années, la priorité était de mettre les victimes à l'abri, de les protéger. Aujourd'hui, le cercle des publics pris en charge est élargi aux auteurs mais aussi aux enfants, les violences ayant un retentissement certain sur leur construction identitaire.

Ce combat pour la dignité de la personne, pour les valeurs qui fondent notre société et pour l'exercice d'une citoyenneté à part entière nous concerne toutes et tous. Dans cette lutte, chacun-e d'entre nous est amené-e à jouer un rôle déterminant.

C'est pourquoi, ce nouveau numéro de « L'Égalité Femmes/Hommes en action(s) » revient sur les dispositifs existants et leurs évolutions en termes de prise en charge juridique, psychologique et sociale des victimes et de leurs enfants en tout point du territoire.



## Sommaire

<a href="#">Éditorial</a>	1
<a href="#">Violences faites aux femmes</a>	2
En bref sur l'Aube	
<a href="#">Le concours « l'égalité femmes/hommes en logo » est lancé !</a>	4
<a href="#">MAIA 2009/2010</a>	4
<a href="#">La course des copines</a>	4
En bref en Champagne-Ardenne	
<a href="#">Guide discriminations/accès au logement</a>	5
<a href="#">Le prix « Talent de Femmes »</a>	5
En bref au national	
<a href="#">Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes</a>	6
<a href="#">« Conjuguez les métiers du bâtiment au féminin »</a>	6
<a href="#">Concours « Les Olympes de la Parole »</a>	6
<a href="#">Agenda départemental</a>	7
<a href="#">Agenda régional</a>	7
<a href="#">Liens vers actualités + sites</a>	8

Ces améliorations considérables sont en partie dues à la qualité du réseau de partenaires associatifs et institutionnels, coordonné par la Chargée de mission aux Droits des Femmes et l'Égalité, qui collaborent étroitement depuis plusieurs années.

Bien entendu, vous y retrouverez aussi, comme à l'accoutumée, d'autres informations départementales, régionales et nationales relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes : actualités, manifestations, concours.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Le Préfet de l'Aube

Christian ROUYER

# Violences faites aux femmes

Aujourd'hui, en France,  
**1 femme décède tous les 2,5 jours,**  
victime de son compagnon ou ex-compagnon.



## Violences conjugales : de quoi parle-t-on?

Longtemps méconnues, les violences faites aux femmes, et notamment les violences au sein du couple, sont au cœur de l'action du Ministère en charge des Droits des Femmes.

La violence conjugale peut revêtir de multiples formes mais elle est **TOUJOURS** et **D'ABORD** de nature psychologique.

Elle peut ensuite se manifester sous divers aspects :

- verbale et psychologique : menaces, humiliations, insultes, dégradations de la femme, ...
- physique : gifles, coups de poing, strangulation, coups de ceinture ou de couteau, ...
- sexuelle : relations sexuelles non consenties, scénarios pornographiques voire viols collectifs, ...
- économique : privation de tout moyen de paiement, contrôle du budget, ...

### RAPPEL

Un homme contraignant une femme non consentante à avoir des relations sexuelles avec lui commet un **viol** s'il y a pénétration (pénalement, il s'agit d'un **crime**), une **agression sexuelle** s'il n'y a pas pénétration (pénalement, il s'agit d'un **délit**), — **même si les deux personnes sont mariées.**

Source : [www.sosfemmes.com](http://www.sosfemmes.com)

## Quelques chiffres...

En France, **1 femme sur 10** déclare avoir été **victime de violence** : physique, sexuelle, verbale, psychologique. C'est ce qui résulte de la première Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France (ENVEFF), première opération statistique d'envergure menée en 2000, à la demande des pouvoirs publics.

L'étude nationale des décès liés aux violences au sein du couple lancée auprès des zones de compétence de la police et de la gendarmerie nationale a recensé, en 2008, **184 homicides**. Les femmes sont majoritairement les victimes (86,5 % des cas) soit **156 femmes décédées** (1 décès tous les 2,5 jours).

L'étude de faisabilité d'une évaluation des répercussions des violences au sein du couple en France réalisée en 2006 a permis de faire une première estimation à **1,093 milliard d'euros** le **coût minimal réel annuel des violences conjugales**.

Face à ce phénomène, les Déléguées régionales et les Chargées de mission départementales aux Droits des Femmes et à l'Égalité jouent un rôle prépondérant en déclinant localement plan global d'action triennal (2008-2010) de lutte contre les violences faites aux femmes, divisé en 12 objectifs répartis en 4 axes :

- Mesurer pour briser les tabous
- Prévenir ces violences inacceptables
- Coordonner tous les acteurs et relais de l'action
- Protéger les femmes victimes et leurs enfants en tous points du territoire.

Deux enjeux majeurs se dégagent de ce plan et guident cette politique nationale : apporter une réponse globale aux femmes depuis le premier appel de détresse jusqu'à leur retour à l'autonomie et renforcer le partenariat existant.

\* Photos extraites de la campagne nationale de lutte contre les violences faites aux femmes en 2005 réalisée par Dawa.

## Que se passe-t-il sur notre département?

En 2009, les partenaires institutionnels et associatifs se sont rassemblés en mars lors de la réunion du 5<sup>ème</sup> collège de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes, de lutte contre les dérives sectaires, les conduites addictives et les violences faites aux femmes.

Différentes pistes d'action et de réflexion sont ressorties de cette réunion :

- **Poursuivre la formation de professionnel-le-s** : cette année plus de 250 professionnel-le-s de l'action sociale ont été formé-e-s à **l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences conjugales**, par Monsieur Yves LAMBERT (enseignant vacataire à l'IRUSSA, Institut Régional Universitaire de Sciences Sociales Appliquées et directeur du CHRS SOS Femmes Accueil de Saint-Dizier en Haute-Marne).

De même, une soixantaine des personnels des effectifs de la Police, de la Gendarmerie et du Centre de Formation de la Police ont pris part à des formations sur le mécanisme des violences conjugales, complétées par des journées axées sur la conduite à tenir face aux victimes. De plus, divers moments d'échanges avec l'AVIM, le CIDFF et Solidarité Femmes ont été également organisés.

**Solidarité Femmes** a animé des formations à destination des **professionnel-le-s de santé** : plus de 150 personnes formées (Clinique de Champagne, médecins de PMI, médecine du travail, etc...) en partenariat avec l'AVIM et le CIDFF.

Début octobre, un colloque, co-organisé par Solidarité Femmes et le Conseil de l'Ordre des médecins, a réuni une centaine de personnes autour du Professeur HENRION, membre de l'Académie de Médecine, et du Docteur AUBRUN, médecin-légiste à Troyes.

- **Améliorer le maillage territorial** : l'Aube est constituée de 433 communes dont 80% sont situées en zone rurale. Sur les petites communes, les élu-e-s sont souvent les premières personnes vers lesquelles se tournent les victimes de violences conjugales.

Aussi, l'**Association des Maires de l'Aube** et la Mission départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité ont co-organisé une journée de formation à destination des élu-e-s, journée qui s'est déroulée le 22 octobre en présence de 14 élu-e-s (6 hommes et 8 femmes). Cette journée animée par l'association ECVF ([Elu/es Contre les Violences faites aux Femmes](#)) avait pour premier objectif de sensibiliser les élu-e-s et de construire ensemble un réseau et une politique de prévention.

Par ailleurs, la prise en charge d'une victime en zone rurale n'est pas aussi évidente qu'en zone urbaine où l'on trouve les associations ainsi que les structures d'hébergement. C'est la raison pour laquelle les structures (AVIM, CIDFF et Solidarité Femmes), le Parquet, le TGI, la Police, la Gendarmerie, la MSA, la CAF, le Conseil Général, l'Inspection Académique, le CODES et la Mission départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité travaillent sur un projet afin d'améliorer la prise en charge juridique civile et/ou pénale, psychologique, sanitaire et sociale des victimes et leur accompagnement.

- **La prise en charge des auteurs de violences** : il existe deux dispositifs sur le département : le Parcours de Prévention Coordonné, piloté par le **CDAD** (Conseil Départemental d'Accès au Droit – 03.25.83.18.90) et un groupe thérapeutique porté par l'**ANPAA** (Association Nationale en Alcoologie et en Addictologie – 03.25.49.44.50).
- La prise en charge **des enfants victimes d'être témoins des violences conjugales** sera longuement abordée lors du colloque organisé par le CIDFF le 26 novembre (cf. agenda départemental).
- **Un observatoire statistique des violences** a également été mis en place et va permettre de recueillir toutes les données départementales chaque trimestre pour analyser l'évolution de ce fléau.
- Enfin, **un annuaire des partenaires** est en cours de rédaction et sera prochainement diffusé (début 2010).

**En cas de violences conjugales,  
qui contacter sur le département?**

**Police Secours : 17**

**AVIM** (Association d'Aide aux Victimes)  
Tél. : 03.25.73.78.78

**CIDFF** (Centre d'Information sur les Droits  
des Femmes et des Familles)  
Tél. : 03.25.73.15.25

**Solidarité Femmes** (Ecoute et  
accompagnement)  
Tél. : 03.25.73.26.26

**Numéro national : 39 19**

(Appel gratuit – ouvert du lundi au samedi de  
8h à 22h et les jours fériés de 10h à 20h)

**Hébergement : 115 (7j/7 – 24h/24)**

## En bref sur l'Aube...

### Le concours « l'Égalité Femmes/Hommes en logo » est lancé !

La Mission départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité de l'Aube et le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Aube (CIDFF) organisent un concours départemental « l'Égalité Femmes/Hommes en logo », édition 2010 (1<sup>ère</sup> édition) en partenariat avec :

- la Préfecture de l'Aube,
- le Rectorat de l'Académie de Reims,
- l'Inspection académique de l'Aube,
- la Brigade de Prévention de la délinquance Juvénile
- et la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Ce concours est ouvert depuis le **jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009** et ce, jusqu'au **vendredi 22 janvier 2010**, sur la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes.

**Téléchargez le règlement et la fiche de participation.**

### Le programme de formation MAIA 2009 / 2010 est enfin disponible !

Associations, création d'association, vous retrouverez des formations indispensables au service de la vie associative sur le site de la DDJS (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports).

**Programme disponible sur le site de la DDJS :**

**[www.ddjs10.fr](http://www.ddjs10.fr) (rubrique MAIA, télécharger le guide MAIA).**

### Sport au féminin : la course des copines

De 1997 à 2001, le Centre d'Animation Sportif et Culturel de St Julien les Villas (CASC) organisait le Circuit du Château des Cours, Challenge Thierry Cottereau/Intermarché, une course à pied sur route à Saint Julien les Villas.

Cette course a connu, le 18 octobre 2009, une véritable renaissance. Rebaptisée « **la course des copines** », cette manifestation a été organisée grâce au partenariat et aux liens d'amitié tissés avec le club de la Rivière de Corps (Athlétic Ribocortin Savinien - ARS) et avec le soutien de la ville de St Julien les Villas partenaire historique d'Intermarché, depuis 1997.

Cette manifestation a emprunté une partie de l'ancien circuit tracé dans le lotissement du Château des Cours et la partie nouvelle empruntant la piste cyclable du boulevard Jules Guesde à Troyes.



Réservée uniquement aux femmes et recouvrant une distance de 6,6 kilomètres, elle a connu un réel succès : 67 participantes licenciées ou non ont pris part à la course.

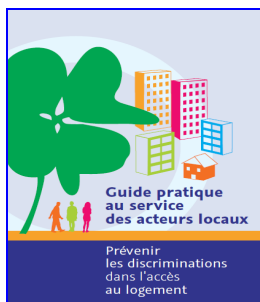
La course a été remportée par Madame Sonia BAILLY en 26'17" (photo de gauche prise lors de la remise des prix, en présence de Monsieur Marc MOREAU, l'organisateur de la course).



**Mesdames... nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !**

*Photo de droite : une rose a été offerte à chacune des participantes.*

## En bref en Champagne-Ardenne...



### Guide pratique au service des acteurs locaux : Prévenir les discriminations dans l'accès au logement

*Le Pôle Ressources Intégration, Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (PRILDE) publie, en lien avec l'Acisé, un guide pratique pour prévenir les discriminations dans l'accès au logement en Champagne-Ardenne.*

Face aux discriminations au logement, ce document constitue un outil de travail précieux pour comprendre et dépasser les mécanismes qui y sont liés.

Le guide pratique pour prévenir les discriminations au logement s'appuie sur les actions menées à travers le PRIPI (Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrées), en 2007, en direction des acteurs du logement.

Ce guide devrait permettre aux professionnels du secteur, qu'ils soient publics ou privés, de trouver un terrain d'actions communes afin de lutter contre les discriminations. Comme tout document de travail, il se veut pratique et facile d'accès. Aussi, il repose sur trois points clés : informer et conseiller les acteurs du logement pour éviter les actes discriminatoires, identifier les discriminations dans l'accès au logement, mettre en lien les contacts locaux et les personnes ressources du territoire.

Ce document est disponible à l'ARIFOR auprès d'Émilie ARNOULET, animatrice régionale du pôle ressources intégration, lutte contre les discriminations et pour l'égalité.

**Contact :** 03 26 21 83 14 - [earnoulet@arifor.fr](mailto:earnoulet@arifor.fr)

**Source :** [Discrim'actus n°44 \(septembre-octobre 2009\)](#)

### Le prix « Talents de Femmes »

*Depuis 3 ans, la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE) remet le prix "Talents de Femmes" à une créatrice d'entreprise champardennaise.*

Cette année, le jury du concours organisé par les Boutiques de Gestion Champagne a choisi d'élire Madame Delphine DEJENTE.

Après s'être lancée dans la reprise d'un hôtel au cœur des Ardennes, à Haybes, Delphine DEJENTE a surtout réussi à développer son entreprise grâce à un esprit créatif. De passage dans les Ardennes, vous pourrez ainsi apprécier ses repas à thèmes offrant aux papilles les délices de la gastronomie ardennaise et découvrir un univers à part, à travers ses chambres à thèmes :

- une chambre "ardoisière": spécialité de Haybes,
- une chambre "Madame de Courmont": celle-ci légua, en 1729, sa fortune aux habitants de Haybes qui l'avaient sauvée d'une mort certaine,
- une chambre "Marie-Louise Dromart": grande poétesse du XIX<sup>e</sup> siècle qui a tenu tête aux Allemands.



### Découvrez NACRE, le Nouvel Accompagnement pour la Création et à la Reprise d'Entreprise

Piloté par le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse des Dépôts, NACRE s'adresse aux porteurs-porteuses de projet de création/reprise et aux nouveaux-nouvelles dirigeant-e-s d'entreprise en s'adaptant aux besoins des porteurs de projets, demandeur-e-s d'emploi ou bénéficiaires de minima sociaux.

Le parcours NACRE se divise en trois phases :

- Aide au montage de projet
- Appui pour le financement du projet
- Appui au développement de l'entreprise (sur 3 ans)

[Pour en savoir plus...](#)

Aujourd'hui, c'est une entreprise en plein essor puisque de 3 salarié-e-s au départ, la structure en compte aujourd'hui 9, et certainement 11 dans quelques mois.

A la question que certain-e-s se posent, à savoir quelle est la recette du succès, Delphine n'hésite pas à distiller ce petit conseil : « Ne jamais reculer devant la difficulté, rien n'est insurmontable ».

Delphine est à l'image de ces femmes chefs d'entreprises qui osent et qui se battent, comme en témoigne le récit de sa propre expérience : « J'ai foncé ; je savais ce que je voulais ; ma persévérance a porté ses fruits ».

**Source :** [Site de la Préfecture de la région Champagne-Ardenne](#)

## En bref au national...

### Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Le Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, Monsieur Xavier DARCOS, a réuni le vendredi 6 novembre 2009, la Commission nationale de la négociation collective pour annoncer ses orientations en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, dans la perspective d'un projet de loi qu'il déposera en 2010.

Malgré **6 lois entre 1972 et 2008** et un accord national interprofessionnel conclu le 1er mars 2004, la situation n'est clairement pas satisfaisante en matière d'égalité professionnelle. Les écarts de situation professionnelle et de carrière restent importants et la place des femmes dans l'encadrement et les instances de direction des entreprises est insuffisante.

Il y a aujourd'hui urgence et plusieurs pays européens agissent avec des nouvelles dispositions légales. Le Ministre a donc proposé aux partenaires sociaux trois axes d'actions :

- des règles plus simples, notamment pour les obligations de négocier et afin de faire en sorte que les entreprises puissent faire un diagnostic ;
- une meilleure place des femmes dans l'entreprise en améliorant la conciliation vie professionnelle/vie personnelle et en favorisant une plus grande présence des femmes dans les instances de direction de l'entreprise à due proportion de leur place dans tout ou partie de l'entreprise ;
- les moyens d'appliquer la loi par la transparence de certaines informations et par un système d'incitation et de sanction calé sur l'évolution des indicateurs relatifs à l'égalité professionnelle et de carrière des femmes.

Le Ministre a remis un document d'orientation lors de la réunion qui sera transmis aux partenaires sociaux en début de semaine prochaine. Le Ministre leur a demandé également d'indiquer avant la fin du mois de novembre s'ils entendent engager des négociations sur tout ou partie de ces questions. En cas de réponse positive, ces négociations devront être achevées au plus tard le 15 février 2010.

**Source : Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville**



Photo@DR

### « Conjuguez les métiers du bâtiment au féminin »

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) lance la 3<sup>ème</sup> édition du concours « Conjuguez les métiers du bâtiment au féminin ». Ce concours est destiné à valoriser la diversité des compétences et profils que l'on trouve dans l'artisanat du bâtiment et à promouvoir l'accès des femmes à ses métiers.

Jusqu'au **10 avril 2010**, les collégiens et collégiennes de classe de 3<sup>ème</sup> devront rivaliser de créativité pour valoriser, dans des projets écrits ou audiovisuels, la place des femmes dans les métiers du bâtiment.

[Pour en savoir plus...](#)

### Concours national « Les Olympes de la Parole »

*Le concours « Les Olympes de la parole » est proposé par l'Association Française des Femmes Diplômées des Universités (AFFDU).*

Il a pour objectif d'inciter les élèves à réfléchir sur la place de chacun-e à l'école puis dans la société au travers du thème central de l'égalité entre les filles et les garçons, de l'égalité entre les femmes et les hommes articulée aux métiers.

Ce concours national s'adresse aux classes de l'école élémentaire, du collège, des lycées (filiales générale, technologique et professionnelle) ainsi qu'à l'enseignement spécialisé.

**Sujet 2009-2010 :** « En 2010, comment les médias peuvent-ils améliorer l'image de la femme dans une perspective d'égalité, entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes ? »

[Pour en savoir plus...](#)

## L'Agenda départemental

Dans le cadre du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des Femmes et du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'Enfant, le **CIDFF** (Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles) organise un colloque sur :

« **Les enfants victimes d'être les témoins des violences conjugales** »

**le jeudi 26 novembre 2009 de 9h à 16h30**

à l'ADPS, rue Marie Curie (Troyes).

**Inscription : CIDFF (03.25.73.15.25) – Possibilité de prendre son repas sur place (13,70 €).**

---

Le **Centre Social de Brienne le Château – Maison de la Famille** organise un débat sur les :

« **Violences conjugales** »

**le mardi 1er décembre 2009 à 20h**

au Centre social, 2 rue de Loménie (Brienne le Château)

animée par le CIDFF et l'AVIM avec en première partie la diffusion du film « Ne dis rien » d'Iciar BOLLAIN.

**Pour en savoir plus : Madame Natacha MARIE – Centre social (03.25.92.91.91)**

---

La **Mission locale du Nord-Ouest aubois** et l'**Espace Animation Jeunesse** de la Ville de Romilly-sur-Seine, organisent la :

« **1<sup>ère</sup> conférence sur la parentalité** »,

**le mardi 8 décembre 2009 à 18h**

au Cinéma EDEN (66 rue Gambetta, Romilly-sur-Seine)

avec en première partie la diffusion du film « Juno » réalisé par Jason REITMAN.

**Entrée libre – Tout public.**

**Pour en savoir plus : Espace Animation Jeunesse (03.25.24.73.08)**

---

L'**Association auboise d'Aide aux Victimes d'Infractions et de Médiation pénale** (AVIM) organise un colloque sur les :

« **Violences sexuelles : comment rompre la mécanique du secret ?** »

**le jeudi 4 février 2010 de 14h à 18h** (programme et lieu à venir)

en partenariat avec la Mission départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité, le Parquet du TGI de Troyes, le Centre du Psychotrauma de l'Institut de Victimologie de Paris, le CIDFF et Solidarité Femmes.

**Contact : Madame Catherine STAVRINOU – Chargée de mission aux Droits des Femmes et à l'Égalité – [catherine.stavrinou@aube.pref.gouv.fr](mailto:catherine.stavrinou@aube.pref.gouv.fr)**

---

## L'Agenda régional

En partenariat avec la **HALDE** (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité), la **Ligue des Droits de l'Homme de Champagne-Ardenne** vous invite à la conférence débat sur le thème suivant :

« **État des lieux des discriminations en France en 2009** »

**le jeudi 26 novembre 2009**

à la Maison des Syndicats à 19h30

Auditorium Pelloutier, Place de Verdun, 51000 Châlons-en-Champagne

avec pour principaux-ales intervenant-e-s :

- Madame Marie-Luce CAVROIS (Directrice des affaires juridiques de la HALDE),
- Monsieur Guy CHAPRON (Délégué interrégional de la HALDE),
- Madame Nadia DOGHRAMADIJIAN (Déléguée nationale contre les discriminations de la Ligue des Droits de l'Homme).

**Contact : [ldh-rca@wanadoo.fr](mailto:ldh-rca@wanadoo.fr) (06.83.28.70.19)**

La **Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité** organise la 5<sup>ème</sup> journée d'échanges et de rencontres des partenaires violences sur le thème des :

« **Mariages forcés** »

**le jeudi 3 décembre 2009**

*au Lycée Jean Talon*

*121 avenue Daniel Simonnot, 51000 Châlons-en-Champagne*

**Contact : DRDFE (03.26.26.13.12)**

**Télécharger [le programme](#) et [le bulletin d'inscription](#).**

---

L'**ARIFOR** (Action Régionale pour l'Information sur la Formation et l'Oriente) organise une journée de formation sur :

« **Le genre dans les pratiques de formation** »

**le lundi 18 janvier 2010**

*au GIP ARIFOR*

*79 avenue de Sainte Ménéhould, 51000 Châlons-en-Champagne.*

Cette journée a pour objectif de connaître la situation respective des femmes et des hommes dans les différentes sphères de la vie sociale et économique afin de mener un questionnement sur sa propre pratique professionnelle pour envisager des axes d'intervention en formation.

Elle est ouverte à tout professionnel travaillant dans le champ de la formation, de l'orientation, de l'insertion professionnelle établissant des liens avec l'entreprise et préoccupé par la manière d'intégrer la notion d'égalité femmes/hommes dans un projet professionnel.

**Contact : ARIFOR (Madame Séverine VIGOURT : 03.26.21.83.20).**

**[Pour en savoir plus...](#)**

## **Retrouvez toute l'actualité...**

**[Du Service aux Droits des Femmes et à l'Égalité](#)**

**[De la Mission départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité de l'Aube](#)**

## **Site à (re)découvrir**

**[Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail \(AVFT\)](#)**

**[Mission pour la place des femmes au CNRS](#)**

Une action? Une manifestation? N'hésitez pas à nous transmettre toutes les informations pour la prochaine lettre d'information (parution prévue pour la mi-février).

**Directeur de publication :** Christian ROUYER, Préfet de l'Aube

**Contact :** Catherine STAVRINO, Chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité

Préfecture de l'Aube, Place de la Libération – 10000 Troyes

Mél : [catherine.stavrinou@aube.pref.gouv.fr](mailto:catherine.stavrinou@aube.pref.gouv.fr)

Tél. : 03.25.42.36.57 / Fax : 03.25.42.35.17